



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE O.C.C.E.
DES PYRENEES ORIENTALES**

Association loi 1901
Siège social : Ecole Lamartine Pasteur
7 rue Déodat de Séverac
66000 PERPIGNAN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DU SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES PYRENEES ORIENTALES

Association loi 1901

Siège social : Ecole Lamartine Pasteur - 7 rue Déodat de Séverac
66000 PERPIGNAN

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DU SIEGE DEPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de l'association O.C.C.E. des Pyrénées Orientales et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes du siège départemental de l'association, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière du siège départemental de l'association au 31 août 2020, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Boulogne, le 15 janvier 2021

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DES PYRENEES ORIENTALES

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	449	449			Fonds propres (avant affectation)	204 150	189 718
Terrains					Résultat du siege de l'association	12 111	14 432
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	27 400	26 407	992		Total	216 261	204 150
Autres immobilisations corporelles	21 932	20 951	981	1 302	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés	10 824	48 603
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	813	
Total	49 781	47 808	1 973	1 302	Total	11 637	48 603
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 514		1 514	2 339	Emprunts OCCE		
					Emprunts et dettes assimilées		
Coopératives et usagers divers	4 959		4 959	1 912	Fournisseurs	3 612	4 006
Comptes courants OCCE	2 123		2 123		Dettes fiscales et sociales	3 175	3 857
Autres créances	184		184	2 234	Comptes courants OCCE		1 807
Trésorerie	223 620		223 620	254 301	Autres dettes	71	232
Charges constatées d'avance	383		383	568	Produits constatés d'avance		
Total	232 782		232 782	261 354	Total	6 858	9 902
TOTAL	282 563	47 808	234 756	262 656	TOTAL	234 756	262 656

OCCE DES PYRENEES ORIENTALES

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	74 662	76 872
Ventes de produits	3 743	2 530
Prestations de service et animations	13 722	12 756
Subventions d'exploitation	6 947	51 353
Dons et Mécénat		
Contributions financières		
Autres produits	2 134	2 131
Reprises sur dépréciations et provisions		1 920
Utilisations des fonds dédiés	53 582	57 626
Total	154 791	205 189
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 837	1 494
Variation des stocks de fournitures à céder	825	583
Autres achats et charges externes	23 672	30 329
Aides financières	47 137	49 393
Impôts et taxes	1 222	1 068
Salaires	15 527	16 492
Charges sociales	2 915	4 832
Cotisations reversées	46 915	46 575
Autres charges	437	137
Dotations aux amortissements	462	790
Dotations aux dépréciations et provisions	813	
Reports en fonds dédiés	10 824	48 603
Total	152 586	200 297
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	2 205	4 892
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	9 601	9 406
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	9 601	9 406
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	9 601	9 406
RESULTAT COURANT (I + II)	11 806	14 298
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	229	263
Sur opérations en capital	80	
Reprises sur dépréciations et provisions		1 516
Total	309	1 779
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4	1 646
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	4	1 646
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	305	134
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	12 111	14 432
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	24 750	24 750
Total	24 750	24 750
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	24 750	24 750
Total	24 750	24 750



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent de **14 431,93 €**. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	449,08			449,08
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	26 265,99	1 135,55		27 401,54
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	18 003,05		968,03	17 035,02
Mobilier de bureau	4 897,27			4 897,27
Immobilisations en cours				
Total	49 615,39	1 135,55	968,03	49 782,91

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Acquisitions : divers matériels éducatifs (malles)

Mise au rebut d'un ordinateur vendu pour 80 €

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	449,08			449,08
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	26 265,99	141,46		26 407,45
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	16 700,93	320,94	968,03	16 053,84
Mobilier de bureau	20%	4 897,27			4 897,27
Total		48 313,27	462,40	968,03	47 807,64

2. Immobilisations financières

Néant



3. Stocks

FEDERATION (agendas, livret du Maître, cahiers de compta ...)	271.90
PROTOSFILM (rouleaux adhésif pour couverture)	653.52
GENERATION 5 (3 Micros)	298.45
DIVERS (apprendre en jardinant, la journée de Léa, Délégués d'élèves)	<u>289.95</u>
TOTAL	1 513.82

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	4 009,41		4 009,41
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés	949,20		949,20
Total	4 958,61		4 958,61

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération OCCE	2 122,99
-----------------	-----------------

6. Autres créances

Avance frais administrateur	183,53
-----------------------------	---------------

7. Trésorerie

Parts sociales BPS	6 000.00
Banque BPS	125 144.38
Compte BPS carte bleue	666.81
Banque CCP	3 095.24
Crédit coopératif	14,95
Livret A	78 713.57
Caisse	130.57
Intérêts à recevoir	1 490.00
COMPTE ERASMUS siège	<u>8 010.79</u>
	223 620.14

10. Charges constatées d'avance

Abonnements divers : Cahiers Péda, OVH, MTM LOC	<u>383.28</u>
	383.28

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.



2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Litige coopérative Boussiron				
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)		812,55		812,55
Provisions pour charges		812,55		812,55
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total		812,55		812,55

Dotations / reprises d'exploitation 812,55

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 812,55

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
ERASMUS Mat COUBERTIN	6 533,80	2 255,34	6 533,80	2 255,34
ERASMUS EE ROUSSEAU	8 241,60		8 241,60	
ERASMUS EE COUBERTIN	19 738,20		19 738,20	
ERASMUS Mat Jules FERRY	5 812,04	1 812,04	5 812,04	1 812,04
ERASMUS Prim. Casal St Estève	4 106,38	4 085,38	9 085,38	4 085,38
ERASMUS Boussiron	4 171,20	2 671,20	4 171,20	2 671,20
Total	57 626,40	10 823,96	53 582,22	10 823,96

4. Emprunts et dettes assimilées : Néant

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunt				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

5. Fournisseurs

MTM Buro+ (2 factures dues)	11.93
Factures non parvenues	<u>3 600.00</u>
	3 611.93

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	1 040.03
Charges Congés Payés	225.27
Urssaf	399.31
Retraite complémentaire (retraite +prévoyance)	242.14
Mutuelle Harmonie	0.00
Prévoyance	53.24
Médecine du travail	83.27
Unifonction	226.72
Autres : Impôts Sté	<u>905.00</u>
	3 174.98



7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

8. Autres dettes

Coopératives créditrices

71,10

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	40 931	41 509
Cotisation nationale par coopérateur	1,130 €	1,110 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,85 €	1,85 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	74 662,07	76 871,52
Cotisations versées à la Fédération	46 252,03	46 074,99
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	46 252,03	46 074,99

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères Erasmus	2 863,01	33 620,40
SUBVENTION MINISTÈRES (FDVA) et divers	10,00	600,00
Subventions conseil départemental Regal Toulouse	500,00	840,00
Subventions communes	1 470,00	10 100,00
Autres subventions aide CUI-CAE	2 103,83	6 193,00
Total	6 946,84	51 353,40
Dont versées aux coopératives	1 470,00	43 720,40

3. Produits de gestion courante

DONT Aides Fédération OCCE :

- Aide CAC

2 130,00

2 130,00

4. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieurs

228,90

Produits exceptionnels cession d'immobilisations

80,00

308,90

5. Charges exceptionnelles

Diverses charges exceptionnelles

3,69

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

1 490,40

Photocopieur (redevances annuelles de : **993.60 €**. Echéance du contrat : **04/2022**)

(248.40 Trim x 4)

Contrat sur 5 ans 4 526.50 euros (première échéance trimestrielle, Avril 2017)

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de PERPIGNAN, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 7 rue Déodat de Séverac, 66000 PEPRIGNAN (environ 175 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 900 heures de travail valorisées à 24 750 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **BANQUE POPULAIRE DU SUD :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire (convention du 07/06/2017). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	222 cptes coop centrales sur 352 cptes au total + cpte siège	223 cptes coop centrales sur 379 cptes au total + cpte siège
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	1 220 126,61	1 220 126,61
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	9 124.10	8 827.80
Montant des impôts dus par l'AD	905.00	862.00
Montant des intérêts acquis nets après impôts	8 219.10	7 965.80
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque POSTALE : NON MUTUALISE pas de convention**

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	50 cptes coop + compte siège	50 cptes coop + compte siège
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	210 341,74	220 938.95
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	0	0
Montant des impôts dus par l'AD	0	0
Montant des intérêts acquis nets après impôts	0	0
Pourcentage perçu par le siège	0	0